



HAL
open science

L'écologie : un remède à la crise politique ?

Lucile Schmid

► **To cite this version:**

Lucile Schmid. L'écologie : un remède à la crise politique? : Le point de vue d'une élue. 2015.
hal-01150409

HAL Id: hal-01150409

<https://hal.science/hal-01150409>

Submitted on 11 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



TEPSIS PAPERS Avril 2015

Lucile Schmid

L'ÉCOLOGIE : UN REMÈDE À LA CRISE POLITIQUE ?

Le point de vue d'une élue

Abstention électorale, réunions publiques désertées, assoupissement politique entre deux élections, professionnalisme assumé dans les partis, projets « prétextes » qui n'ont d'existence que le temps d'une campagne : la liste des freins à un véritable débat démocratique ne cesse de s'allonger. Alors que l'échéance présidentielle de 2017 se profile, celle de 2002 est toujours présente dans les esprits. L'élection de Jacques Chirac après l'élimination de Lionel Jospin au premier tour a marqué un sursaut démocratique et social, qui n'a pourtant entraîné ni changements dans les grands partis, ni évolutions des pratiques institutionnelles. Et, s'il n'est pas (encore ?) considéré comme un parti comme les autres, le Front national structure désormais une grande partie du débat public autour de quelques sujets : immigration, Islam, sécurité, refus de l'Europe et de la mondialisation, dénonciation des affaires. La domination du « Tout sauf le Front national » pour les prochaines élections présidentielle et législative signerait l'échec profond et durable d'une vision politique privilégiant le débat autour d'un réel projet. Dans ce contexte, comment rendre « la démocratie plus démocratique », pour reprendre l'expression de Sandra Laugier et d'Albert Ogien (1) ? Faire du projet écologiste le fondement d'un nouveau contrat social permettrait-il de dépasser les blocages sur lesquels chacun s'accorde aujourd'hui ?

Lucile Schmid

Vice-présidente de la Fondation de l'écologie politique.

Mots clés **Écologie** **Démocratie** **Contrat social** **Réforme**

Référence électronique <http://hal.archives-ouvertes.fr/TEPSIS>

Laboratoire d'Excellence
tepsis
Transformation de l'Etat
politisation des sociétés
institution du social

L'ÉCOLOGIE PORTEUSE DE NOUVELLES INTERROGATIONS SOCIALES

La particularité du projet écologiste tient à ce qu'il envisage les relations entre la planète et l'humanité, et organise durablement leur avenir commun. Pour reprendre la perspective d'Amartya Sen, la réponse aux besoins humains fondamentaux et la préservation des libertés essentielles vont de pair avec la protection des biens communs et la réduction de notre empreinte écologique. Cette approche conduit à revoir la hiérarchie entre les facteurs humains, économiques et financiers (en mettant l'accent sur les valeurs de coopération, d'harmonie et de durabilité), ainsi qu'à organiser la politique autour d'objectifs, d'espaces et de processus différents des modalités actuelles d'exercice du pouvoir. L'écologie politique implique ainsi de ne plus raisonner dans l'immédiateté et de ne plus considérer comme principal horizon le rétablissement des équilibres budgétaires. Elle invite aussi à affronter les conservatismes que réveille toute volonté de transformer un système économique et social fondé sur la croissance et le productivisme.

Diffusion de l'écologie dans la société

L'intérêt des français pour les enjeux écologiques est croissant : la lutte contre le changement climatique est perçue comme une réelle priorité, le lien entre santé et environnement est reconnu, les préoccupations de qualité de vie, et de lien avec la nature sont de plus en plus nettes. Le slogan du « local au global » s'illustre désormais par de nombreux exemples, qui montrent de quelles manières peuvent s'allier mise en valeur de la participation démocratique, goût de l'innovation et refus du « système ». À la sincérité des convictions personnelles s'ajoute le désir de transformer « à son niveau » l'existence de tous les jours, avec des résultats concrets. La relativisation du profit, de l'accumulation matérielle et plus globalement du capitalisme, la restauration du débat démocratique comme de la liberté de pensée et d'expression, guident ces démarches et attestent du lien qui peut exister entre progression de l'écologie et interrogations spirituelles.

Question sociale et écologie

La progression de cette écologie du quotidien soulève de nouvelles questions, dont celle, centrale, de son articulation avec les enjeux sociaux. Alors qu'il est de bon ton de parler d'écologie populaire, l'évolution des comportements reste corrélée au niveau de vie, et l'écologie est encore perçue comme un supplément d'âme réservé à ceux qui en ont les moyens. Les inégalités environnementales recourent pourtant les inégalités sociales, lesquelles pourraient être largement amoindries par la mise en place de politiques publiques écologistes. Celles-ci sont en effet porteuses de promesses, y compris en terme d'emploi. La transition écologique, dont les écologistes avaient fait l'un des

(1) Sandra Laugier et Albert Ogien, *Le Principe démocratie*, Paris, La Découverte 2014.

grands axes de leur campagne en 2009, était d'ailleurs apparue comme une solution crédible à la nécessité de convertir les filières économiques et de créer de nouveaux métiers.

L'écologie comme démarche globale

L'écologie du quotidien permet aussi d'envisager le futur dans une démarche globale. Si le foisonnement des initiatives et l'esprit d'expérimentation n'ont pas, en eux-mêmes, vocation à transformer l'ensemble du modèle en place (2), on peut espérer que l'implication des plus grands acteurs économiques ou de l'État permette de dépasser le « plafond de verre » qui nous pénalise aujourd'hui. L'exemple de la transition énergétique est parlant. Le débat national sur ce sujet a débouché sur un projet de loi susceptible de poser une forme de cadre – si les discussions parlementaires permettent un respect de l'équilibre du texte. Pourtant, ce projet manque de précisions sur deux points essentiels : l'agenda et les moyens. Cela reflète les limites d'une démarche prospective approfondie, mais qui a trop peu porté sur l'articulation entre le temps long (2030-2050) et l'organisation des premiers pas de la transition, c'est-à-dire l'entrée dans les priorités politiques réelles du gouvernement en place.

La COP 21, le pari du siècle ?

Le sujet du climat et les négociations internationales à venir permettront-elles de dépasser ces limites et de faire émerger une conscience globale ? Certaines mobilisations en vue de la conférence de Paris-Le Bourget, en décembre 2015, incitent à le penser. C'est le pari porté par des ONG (3) à travers des démarches qui associent la préoccupation climatique et des propositions sur la relation à l'énergie, la démocratie locale ou la rénovation des logements. Le climat permet de la sorte d'évoquer la responsabilité différenciée entre le Sud et le Nord, les transformations du modèle industriel ou encore l'avenir de la biodiversité. Le monde économique a fait part de sa volonté d'être impliqué et la recherche de financements pour l'adaptation des pays en développement se déroule bien. L'analyse de certains spécialistes des négociations climatiques incite cependant à rester prudent (4). La mécanique onusienne ne garantissant pas, en soi, des avancées suffisantes, la volonté des différents États d'inscrire la transition écologique dans le long terme reste en effet difficile à mesurer. Sur le sujet climatique comme sur d'autres questions écologiques, ce sont les mobilisations sociales qui pourraient permettre des avancées. Ainsi la montée de la sensibilité de la société chinoise aux questions de santé/environnement a conduit à la définition d'un plan climat national et à une évolution des positions de ce pays. Qu'en est-il, donc, en France, de l'inscription de l'écologie dans les institutions nationales ? Et que nous apprend-elle sur la crise démocratique ?

(2) Sur le foisonnement des initiatives, voir Eric Dupin, *Les Défricheurs*, Paris, La Découverte.

(3) C'est notamment l'approche d'Alternatiba, du réseau action climat (RAC), de la coordination CoalitionCOP-21.

(4) Voir notamment Amy Dahan et Stefan Aykut, *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations climatiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

DANS LES INSTITUTIONS NATIONALES : L'ÉCOLOGIE CANTONNÉE

La participation des écologistes aux gouvernements illustre les difficultés à concilier la logique institutionnelle actuelle et la défense d'objectifs programmatiques. Elle traduit également les contradictions entre l'ambition globale du projet écologiste et les réalités de l'exercice du pouvoir, par des alliances avec les socialistes dans lesquelles les écologistes ne se voient reconnaître qu'un rôle d'appoint.

L'entrée des Verts au gouvernement de Lionel Jospin entre 1997 et 2002 n'avait pas porté tous ses fruits. Outre un bilan limité sur les enjeux écologistes, les échanges entre le Premier ministre et Dominique Voynet, ancienne secrétaire nationale des Verts devenue ministre de l'écologie, n'ont jamais été conçus comme impliquant une coresponsabilité stratégique. Quinze ans plus tard, la deuxième expérience de participation des Verts à un gouvernement socialiste, de mai 2012 à mars 2014, n'a pas été plus concluante. Elle avait pourtant, comme la précédente, été précédée de la signature d'un accord programmatique et électoral. Mais une fois encore, les mécanismes de débat et de décision qui existent dans les pays avec une tradition parlementaire et de gouvernement de coalition (Allemagne, Suède..) n'ont pas structuré les relations gouvernementales.

La présidentialisation nettement accentuée depuis 1997 par l'instauration du quinquennat, l'inversion du calendrier électoral et le processus de primaire à gauche ont même rendu le fonctionnement gouvernemental moins favorable à la collégialité qu'au temps de la gauche plurielle. De ce fait, les deux ministres écologistes n'ont pas pu influencer largement le cap gouvernemental : le débat national sur la transition énergétique a été décevant, le budget du ministère de l'écologie n'a jamais été épargné par la rigueur, aucun engagement n'a été concrétisé sur la réduction de la part du nucléaire. Ils ont finalement choisi de quitter le gouvernement, à l'arrivée de Manuel Valls au poste de Premier ministre, au motif de leur différend sur la question Rom. Les relations entre socialistes et écologistes se sont ensuite encore dégradées, avec pour conséquences, la modification profonde de la loi ALUR sur le logement et des interrogations sur leur capacité à peser réellement sur la préparation de la Conférence sur le climat de Paris.

Significativement, le parti Vert est aujourd'hui désuni sur le sujet de la participation gouvernementale. L'absence de partenariat politique équilibré comme la distance entre les promesses du candidat Hollande et les politiques menées ont créé un clivage fort entre partisans de la participation et partisans d'une alliance avec la gauche critique, comme à Grenoble aux élections municipales ou en Grèce autour de Syriza. La possibilité d'une troisième voie dite de « l'écologie autonome », qui conditionnerait le soutien à la politique du gouvernement à un contenu programmatique n'a pas été définie concrètement dans le parti et n'est jamais présentée comme telle par les médias qui se concentrent sur la mise en scène du clivage.

La question « pour ou contre l'entrée au gouvernement » est de ce fait devenue existentielle. Elle recoupe une interrogation morale forte dans la culture écologiste, sur la pureté et la compromission, l'exemplarité, le refus d'être pris en otage. Le plaidoyer en faveur de la légitimité institutionnelle tenu par certains parlementaires écologistes est affaibli par l'attitude des socialistes privilégiant les rapports de forces à court terme. Ces débats ont tellement mobilisé les énergies et la visibilité politique des Verts que leur projet, leurs idées fortes, leur capacité à faire de la politique différemment en faisant preuve d'une liberté de parole et en investissant les lieux politiques non institutionnels semblent avoir été annihilés. La dissociation entre le contenu programmatique et l'exercice des responsabilités institutionnelles apparaît, dès lors, comme un piège.

À d'autres niveaux la situation est toutefois plus encourageante. Les écologistes ont réussi leur intégration au Parlement européen et leur percée dans les collectivités locales. Une écologie urbaine et territoriale s'est ainsi enracinée, portée aujourd'hui par des élus qui appartiennent à une grande diversité de partis : verts, socialistes, centristes ou UMP si l'on en croit l'exemple des réalisations d'Alain Juppé à Bordeaux. Il n'en demeure pas moins que les règles actuelles du jeu politique minimisent la portée de l'écologie, repoussent sa mise en œuvre et la réduisent à un enjeu de communication à court terme. On peut même considérer qu'il n'y a jamais eu jusqu'à présent « d'effet de cliquet » sur les questions écologiques dans les pratiques gouvernementales à droite ou à gauche. En témoigne le sort de l'écotaxe, abandonnée du jour au lendemain alors qu'elle était annoncée depuis 2007 ; ou encore l'objectif de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50%, toujours contesté en 2015, alors qu'il faisait, en septembre 2012, partie des engagements forts de la première conférence environnementale.

PROPOSITIONS POUR UNE ÉCOLOGIE PORTEUSE DE MEILLEURS FONCTIONNEMENTS DÉMOCRATIQUES

Un nouveau contrat social

Offrant un socle de valeurs cohérentes qui permet de repenser les fonctionnements politiques, économiques et sociaux, l'écologie politique dessine une perspective et une vision du monde, dans une approche à la fois européenne et internationale. Elle remet en cause le productivisme, replace l'humanité dans son environnement naturel, redéfinit les liens entre vie privée et professionnelle, et inscrit l'égalité dans la réalité des parcours de vie en insistant sur le respect des différences et de la diversité. Plaidant pour le non cumul des mandats et la démocratisation des candidatures politiques (tirage au sort, appel à des candidatures citoyennes, statut de l'élu), l'écologie promeut aussi un fonctionnement plus démocratique des institutions (parlementarisme, lien entre la société et les élus, évaluation du travail et des résultats concrets de la présence au pouvoir). Enfin, elle s'engage pour l'encadrement et le contrôle de la finance, dénonce la place des paradis fiscaux et les conflits d'intérêts entre le monde politique et certaines entreprises.

Il y a ainsi, dans le projet écologiste, un mélange unique et inédit entre des objectifs de préservation, de respect des traditions, une pensée de la globalisation qui inclut des savoirs réels sur l'évolution des sociétés, sur les mécanismes de changement et d'innovation, et des propositions pour construire une mondialisation qui ne soit pas celle du marché. Alors que l'ensemble des familles politiques débat et agit à un horizon de court terme, l'écologie propose un nouveau contrat social qui articule lutte contre les inégalités et prise en compte du temps long : celui des générations à venir.

Des propositions écologiques et démocratiques

Dans un contexte de méfiance des citoyens vis-à-vis des partis, la première urgence est de compléter la forme partisane de l'écologie pour donner au projet écologiste toute son ampleur. En ce sens, la démarche du Pacte écologique de Nicolas Hulot devrait être structurée de manière permanente, afin de constituer une forme d'interpellation et d'évaluation de l'ensemble des responsables politiques concernant leurs engagements écologiques. Une volonté d'émancipation vis-à-vis des alliances politiques est également indispensable. Aucun accord électoral ne devrait être conclu, à aucun échelon, sans la définition préalable d'un programme contraignant et surtout d'un processus de décision associant les écologistes aux décisions stratégiques. L'entrée dans les institutions devrait ainsi s'accompagner d'une grande liberté de les quitter en cas de non respect de ces engagements. Europe écologie-Les Verts (EELV) devrait également travailler à disposer en son sein d'outils adaptés à ses valeurs et qui pourraient le différencier des autres acteurs politiques. Ainsi, par exemple de l'importance du long terme, de l'attention aux enjeux internationaux et européens : un agenda politique écologique de long terme, international, européen et national, pourrait, jusqu'en 2050, fixer des objectifs volontaristes pour atteindre certaines des mesures phare du projet écologiste.

Sur le plan des institutions, plusieurs mesures ont déjà été identifiées lors des discussions autour d'une VI^e République. L'introduction d'un pourcentage de proportionnelle aux élections législatives permettrait d'assurer une plus juste représentation des familles politiques. Elle faisait d'ailleurs partie de l'accord négocié entre EELV et le Parti socialiste en 2011. Le fait que le Front national pourrait ainsi obtenir un nombre important de députés a freiné son application. Pourtant, qu'il y ait ou non des députés Front national, le désir de se concilier les bonnes grâces de son électorat conduit aujourd'hui une partie de la droite classique à relayer ses idées : mieux vaut que l'affrontement ait lieu à visage découvert et oblige à des positionnements plus clairs. Introduire une part de proportionnelle présenterait également l'intérêt de renouveler les règles d'un jeu que les citoyens n'apprécient plus. La relance d'une dynamique parlementaire est nécessaire, et, autant que les institutions, c'est leur esprit qui est en cause. La réflexion devrait lier des propositions de réforme d'ordre juridique à d'autres fondées sur l'observation de la vie parlementaire, et des marges de manœuvre qui pourraient être utilisées par rapport à l'exécutif.

En revanche, le lancement d'un nouveau parti politique ne semble pas être la solution pour revitaliser la démocratie, tant les logiques d'appareil, difficiles à éviter dans le contexte français, démonétisent vite les meilleures idées. Des actions devraient néanmoins être engagées pour sortir les partis politiques du huis clos. Si la logique des primaires peut donner envie aux citoyens de se mobiliser, elle a le défaut de focaliser l'attention sur les personnes alors que c'est l'articulation projet/incarnation qui devrait être replacée au

centre du débat. Susciter une interpellation citoyenne des différents partis politiques, en refusant leur évolution comme « simples machines à désigner des candidats » peut être salvateur. On pourrait même envisager une forme d'investissement des partis politiques existants à des moments clé (avant les désignations aux législatives par exemple) par des citoyens organisés et déterminés autour d'un projet ou d'une ou deux idées fortes afin de donner une vraie portée à la notion d'ouverture démocratique. La simple « menace » de le faire pourrait d'ailleurs être utilisée comme moyen de pression pour obliger les partis au pouvoir à respecter leur programme.

Imaginer les moyens d'élargir le cercle de ceux qui se présentent aux élections, mais surtout celui de ceux qui sont élus nous semble enfin fondamental. Les mœurs et l'organisation du système politique en font un univers ultra-professionnalisé. Combien de députés sont issus d'un milieu modeste, combien ont moins de 40 ans, sont issus de l'immigration ? Combien dans un registre différent, voient ce mandat, non comme un métier et une carrière, mais comme un moment de responsabilité démocratique qui peut être remis en cause et appelle un passage de témoin à l'horizon d'un ou deux mandats ? L'émergence de personnalités visibles issues de la société est indispensable pour marquer un signal. Et la concrétisation d'un statut de l'élu est assurément la réforme qui à court terme serait la plus susceptible d'élargir ce cercle.